

Assurance de protection juridique pour
les médecins et le personnel médical

Miser sur la sécurité /



Les litiges sont particulièrement fréquents – et très onéreux – dans le secteur des soins de santé. AXA-ARAG vous soutient efficacement dans tous les cas, qu'ils soient de nature professionnelle ou privée, que vous soyez salarié ou indépendant.

Risques:

- risques professionnels
- atteintes à la réputation
- non-respect du contrat
- utilisation abusive de données
- plainte pénale

Nous prenons en charge:

- les frais d'expertise
- les frais de justice et de procédure
- les honoraires d'avocat
- les dépens alloués à la partie adverse
- les cautions destinées à éviter une détention préventive
- les frais de médiation
- les frais de traduction
- les frais de voyage pour se rendre aux audiences du tribunal à l'étranger

**Formule flexible pour
chaque forme de cabinet**

**Conseil et représentation
par des juristes et
des avocats spécialisés**

Couverture mondiale



réinventons /
la protection juridique

Une assistance dans toutes les situations /

Laissez AXA ARAG se charger de vos cas juridiques. Nos nouvelles formules d'assurance vous permettent d'opter pour la protection juridique adaptée à vos besoins: pour votre vie professionnelle ou privée, pour la circulation, pour les voyages ou encore en votre qualité de locataire ou de propriétaire.

Module de base

La couverture de base vous offre déjà une protection complète dans de nombreux domaines, sans les délais d'attente habituels. Elle est adaptée au modèle du cabinet médical. Pour en savoir plus, reportez-vous au point «La formule de protection juridique appropriée pour chaque cabinet médical».

Domaines juridiques assurés	Prise en charge des frais jusqu'à concurrence de CHF
✓ Droit médical	600 000
✓ TARMED	300 000
✓ Examen du caractère économique («surtraitement»)	300 000
✓ Droit de la responsabilité civile	600 000
✓ Droit pénal	600 000
✓ Plainte pénale / plainte	600 000
✓ Aide aux victimes	600 000
✓ Droit des patients	600 000
✓ Droit du travail	600 000
✓ Droit des assurances	600 000
✓ Protection des données	50 000
✓ Loi sur les cartels	50 000
✓ Autorisations	600 000
✓ Droit fiscal	50 000
✓ Loi sur la poursuite pour dettes et la faillite	600 000
✓ Concurrence déloyale	150 000
✓ Droit des marques et du design, droit d'auteur	150 000
✓ Droit des contrats en général	600 000
✓ Expropriation	600 000
✓ Retrait de permis et imposition des véhicules	600 000
✓ Voyages assurés	600 000
✓ Droit des contrats de prêt	600 000
✓ Droit du bail à loyer et du bail à ferme	600 000
✓ Propriété, propriété par étages et droits réels	600 000
✓ Droit des contrats de construction	20 000
✓ Droit de voisinage	600 000
✓ Droit des personnes, de la famille et de succession	1 000

Exemples de cas

- La caisse-maladie compétente rejette les postes facturés selon TARMED et ne rembourse qu'une partie du montant que vous faites valoir.
- La direction de l'hôpital refuse de vous indemniser pour vos heures supplémentaires et de vous fournir un certificat de travail intermédiaire.
- Votre collaborateur utilise des photos trouvées sur Internet pour illustrer le nouveau site Web de votre cabinet. Une agence de photos fait valoir des prétentions de droit d'auteur («copyright») et exige le versement d'une amende conventionnelle élevée.

Inclus sans supplément

- **Protection juridique Voyages:** la protection juridique Voyages, valable dans le monde entier, est incluse sans supplément dans chaque variante d'assurance. Sont assurés les voyages et les séjours à l'étranger dont la durée n'excède pas 12 mois.
- **Immeubles assurés:** immeubles ou appartements situés en Suisse ou dans les pays limitrophes, loués par la personne assurée ou lui appartenant, y compris les locaux du cabinet médical. Exception: dans le cadre de la protection juridique pour les entreprises, seuls les locaux abritant un cabinet médical sont assurés.



Extension de couverture (Protection juridique Plus)

Ajoutez des couvertures supplémentaires à votre couverture de base et optimisez votre protection en cas de litiges. Les extensions de couverture suivantes peuvent être conclues dans le cadre d'une convention spéciale. Si vous optez pour la Protection juridique Plus, la somme d'assurance générale prévue dans le module de base passe de 600 000 CHF à 1 million CHF en Europe. Les délais d'attente habituels ne s'appliquent pas non plus aux domaines juridiques assurés en sus, à l'exception du droit successoral et de la famille.

Domaines juridiques assurés	Somme d'assurance en CHF
✓ Droit des brevets	20 000
✓ Droit de la personnalité	20 000
✓ Usurpation d'identité	20 000
✓ Utilisation abusive de cartes de crédit	20 000
✓ Domaine Internet	20 000
✓ Droit des étrangers	20 000
✓ Droit des sociétés	50 000
✓ Droit matrimonial et partenariat enregistré	3 000
✓ Droit successoral	3 000

Exemples de cas

- Votre décompte de carte de crédit fait état de billets d'avion que vous n'avez jamais achetés.
- Un inconnu pirate votre compte Twitter et usurpe votre identité pour publier des commentaires racistes dans des forums Internet.

Notre service juridique en un coup d'œil

Nous veillons sur vos droits /

Confiez-nous vos cas juridiques. Notre service juridique vous conseille de manière compétente et efficace.



Conseil juridique spécialisé

Plus de 100 juristes et avocats mettent leur longue expérience professionnelle à votre service. Nos experts sont spécialisés notamment dans les domaines suivants:

- droit des contrats
- droit du travail
- droit de l'immobilier
- droit de la responsabilité civile et des assurances sociales
- droit de la circulation et droit pénal



AXAjur: des informations juridiques par téléphone

En appelant le 0848 11 11 00, vous êtes conseillé immédiatement par des avocats ou des juristes spécialisés. Vous pouvez également nous contacter via le formulaire en ligne disponible sur www.axa-arag.ch.



Juriste attitré

Vous êtes conseillé par le même juriste pendant toute la durée de traitement de votre cas. Spécialisé dans le domaine juridique concerné, votre interlocuteur connaît parfaitement votre situation.

MyRight.ch
Vos droits en ligne

MyRight.ch: le support juridique en ligne 24 h/24

Sur www.MyRight.ch, vous avez accès gratuitement, en tout temps et de façon illimitée, à des informations juridiques et à des fichiers à télécharger, notamment:

- des réponses aux questions juridiques les plus courantes
- des modèles
- un outil pour créer des contrats personnalisés



La formule de protection juridique adaptée à chaque cabinet médical /

Qu'il s'agisse d'un cabinet de groupe situé dans des locaux loués ou d'une entreprise familiale installée au domicile privé, de nombreux modèles d'organisation sont aujourd'hui envisageables pour les médecins et les thérapeutes. AXA-ARAG propose des formules de protection juridique adaptées aux besoins des différents prestataires, formes d'entreprises, rapports de travail et localités.

La formule de protection juridique en bref

	Entreprise / sociétés de personnes	Indépendants	Employés
Protection juridique d'entreprise			
Protection juridique professionnelle			
Assurances de protection juridique pour les particuliers et en matière de circulation	1 personne; personnes supplémentaires en option		
Immeubles assurés	Immeubles privés et appartements	Immeubles privés et appartements	Immeubles privés et appartements
	Cabinets médicaux	Cabinets médicaux	
Protection juridique Plus	En option	En option	En option

- Formule de base
- Possibilités de compléments de couverture

Les assurances de protection juridique d'AXA-ARAG vous garantissent une assistance juridique simple et vous protègent des conséquences financières liées à un litige.

AXA-ARAG Protection juridique SA
Affolternstrasse 42
Case postale 6944
8050 Zurich
Téléphone 0848 11 11 00
Fax 058 855 96 00
AXA-ARAG.ch



Rechtsschutz /
neu definiert